

**1997 : conférence historique au sénat : un breton, défiant la république violatrice du droit des peuples ose parler de l'invasion de la Bretagne sous la Duchesse ANNE .  
EFFRAYES, les députés et les sénateurs se terrent dans leur trou.**

Publié le 31 juillet 2014 par [Louis Mélenec](#)

**ANNE DE BRETAGNE AU SENAT DE LA REPUBLIQUE DITE « DES DROITS DE L'HOMME » ! Janvier 1997.**

@@

**FAIT UNIQUE et sans précédent, UN BRETON OSE PARLER AU SENAT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, pendant une heure trente, des dernières invasions de la Bretagne, et de la lutte héroïque de la Duchesse Anne de Bretagne pour sauver son pays.** Trois cents personnes assistent à la conférence, et participent à un débat passionné mais parfaitement maîtrisé et calme. AUCUN DEPUTE, AUCUN SENATEUR BRETON N'ASSISTE à cette conférence-débat : **terrorisés, ils sont démissionnaires, comme toujours.**

Je trouve moral de rappeler ici, que, lorsque, candidat à la succession du Médiateur, la République française m'a offert l'opportunité de donner au Sénat, en 1997, **une conférence sur ANNE de BRETAGNE et l'invasion de la Bretagne par la France, et sur le rôle héroïque de la Duchesse dans cette ultime lutte impitoyable contre notre ennemi millénaire,** avec le concours de **Jacqueline DANNO** ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacqueline\\_Danno](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacqueline_Danno)), et de mettre gracieusement la très belle salle Clémenceau à ma disposition – faveur rarement accordée à un orateur pour cette sorte de manifestation -, trois cents personnes étaient présentes : des Français et des Bretons, qui ont tous religieusement écouté cette phase dramatique de notre histoire nationale.



**La grande actrice, comédienne et chanteuse bretonne Jacqueline Danno. Vous étiez tous, mesdames et messieurs les députés et sénateurs « bretons », personnellement invités** – en particulier Josselin de ROHAN, alors président du groupe RPR du Sénat – par sa proximité avec Jacques CHIRAC – et président du Conseil régional de Bretagne de 1998 à 2004 – par l'« appui » fort de la France, je le souligne, non des Bretons, qui ne connaissent même pas son nom. Le journaliste basque Perico LEGASSE a eu l'audace d'écrire des choses très « fortes »

sur les alliances françaises des Rohan, n'hésitant pas à combattre avec les Français durant les guerres d'invasion de 1487 à 1491, qui ont laissé la Bretagne dans un état de délabrement jamais atteint au cours de notre histoire nationale, et des avantages qu'en ont retiré les Rohan au fil des siècles.

(Lire l'important article par Google : Perico

Legasse..<https://www.marianne.net/archive/quand-les-rohan-regnaient-sur-l-andouille>)

Je me souviens fort bien – oh combien ! – de cette conférence – débat historique. Durant sa préparation, qui a pris des mois, j'eus plusieurs conversations téléphoniques avec l'assistante parlementaire du sieur Rohan, pour m'assurer qu'il ne se déroberait pas, en raison du rôle désastreux joué par sa famille dans les dernières guerres brito-françaises, qui trahit en faveur des Français, et qui est très largement responsable de notre débâcle, et de notre asservissement. Je me souviens aussi, avec une précision scientifique, des propos qui furent échangés. Lors de la dernière conversation, avec cette dame, elle m'a naïvement demandé : « *Ne pensez-vous pas, docteur, qu'au bout de cinq siècles, il y a prescription ?* » Réponse, sèche : « **Madame, dites à votre maître que dans cette affaire, il n'y aura jamais de prescription** ».

Aucun de vous, mesdames et messieurs les parlementaires, ou de vos prédécesseurs, ne s'est présenté, ni n'a pris le peine de répondre à cette invitation, même par courtoisie. L'événement n'était pourtant pas ordinaire. C'est la première – et la seule fois qu'un tel prodige a pu se produire dans les murs de cette auguste bâtisse. Je l'avais, est-il besoin de le dire, conçu dans cette optique : la veulerie insensée des « élus », leur silence sur les véritables problèmes de notre pays, leur refus **absolu** d'évoquer ce que la France a détruit en Bretagne, m'ont conduit à récidiver l'épisode du cheval de Troie : *entrer dans la place, et là : passer aux actes*. Imagine-t-on que cela se soit fait par l'opération du Saint-Esprit ? Sait-on ce qu'il a fallu d'efforts – et d'astuce – pour qu'un tel événement soit possible dans le cadre d'un Etat voyou ? **Aucun « Breton », évidemment, ne m'a aidé. Et savez-vous pourquoi cela a réussi ? Parce que je n'avais prévenu aucune des cent sectes « bretonnes », et que j'ai agi SEUL. Toutes m'auraient mis des bâtons dans les roues, car telle est notre habitude de losers.**

**J'ai pensé, mesdames et messieurs les héroïques parlementaires « bretons », que vous vous terriez dans votre trou, ce qui était le cas : qu'aurait-on pensé de vous, si on vous avait vu dans une conférence dans laquelle l'orateur démontrait, preuves à l'appui, que la Bretagne n'a jamais accepté d'être annexée par la France, qu'elle n'a cédé qu'à des invasions répétées, et à des manipulations et à des pressions scandaleuses, et que le prétendu traité de 1532, machination grossière mise au point par la France n'a jamais été consenti par les Bretons, qui, dès lors n'ont jamais, en droit international, cessé d'être indépendants !**

L'orateur n'avait pas froid aux yeux : il était candidat aux nobles fonctions de Médiateur de la République – un des tous premiers personnages de l'Etat français -, fonctions pour lesquelles il s'était préparé longuement, avait un programme ambitieux, surtout en matière de justice, et aurait fait un bien immense à la France et aux pays qu'elle tient prisonniers dans ses frontières, en premier lieu la Bretagne.

Cette conférence fut un succès magnifique.

Aucun média « breton », surtout pas la presse de la collaboration, n'a relaté ni la conférence, ni son incroyable succès : **pas un mot dans la Bretagne esclave**. Comment ai-je fait, dans le silence assourdissant des « Bretons » de service, pour attirer plus de 300 personnes ? Je vous dirai cela une autre fois.

La Médiature de la République, dont je faisais partie en qualité de Consultant, et dont il n'était pas exclu à cette époque que j'en devienne le chef – si j'avais accepté les normes appliquées scrupuleusement par « nos » élus de tous bords, c'est à dire si j'avais fait « semblant » de ne pas savoir la vérité, de cacher ma tête sous le sable, et si je m'étais comporté en couleuvre – (j'avais l'appui, notamment, de M. Paul LEGATTE, médiateur de la République de 1986 à 1992, ami proche de François MITTERRAND, dont j'ai conservé les lettres manuscrites), y a délégué **vingt personnes**. Aucune n'a trouvé mon discours choquant, car les propos furent véridiques et sans détour, et, quoique difficiles à supporter pour des Français, jamais agressifs ni offensants pour eux. J'ai toujours veillé à ne pas blesser leur amour propre, car ces braves gens n'ont eu aucune responsabilité dans ces événements sanglants, ni dans le gouvernement de la France, confié dans tous les cas à des clients du pouvoir, si possible – comme le disent excellemment M.M. Mélenchon et Strauss-Kahn, à des pédalos et à des brêles. Peut-on reprocher à nos amis français d'être gouvernés par des imbéciles, et de n'être jamais consultés sur la politique aberrante qui les détruit, et nous entraîne nous aussi au fond du puits ?

Le débat qui suivit dura une heure trente. Il fut d'une très haute tenue. Marcel TEXIER, président des Bretons du Monde (ex OBE) était présent, au premier rang, et fut le premier à intervenir dans la discussion, jamais agressive ni violente; même si plusieurs Français ont témoigné beaucoup de *tristesse* en m'écoutant, pressentant que ceci n'était qu'un prélude à la sortie définitive de la Bretagne de la France, dont je n'ai évidemment pas fait mystère, étant là pour le dire publiquement. Personne n'a injurié personne, **fait exceptionnel, vu que l'orateur était breton, et que l'auditoire était composé pour moitié au moins de Bretons**.

Je n'ai rien caché, dans le temps qui m'était imparti, des horreurs commises par le colonisateur dans notre pays, mais je l'ai fait d'une manière calme et placide (1).

Si je me souviens bien, Jacqueline DANNO, qui a ponctué la conférence par de magnifiques poèmes bretons, avec le talent exceptionnel qu'on lui connaît, a **pleuré** lorsque j'ai lu à la tribune les injures anti-bretonnes abominables déversées par les Français sur les Bretons au 19ème et au 20ème siècles : élevée dans les mensonges de la « République », au Havre, elle ignorait ces infamies. Elle ne manque jamais de me rappeler d'avoir appris ces horreurs à l'occasion de cette conférence, lorsque, une fois par an, je l'appelle au téléphone pour prendre de ses nouvelles. Elle m'a souvent dit : « **nos parents ne se sont pas assez battus pour sauver notre pays** ».

Le deuxième intervenant à qui j'ai donné la parole, était le porte-drapeau d'un groupe de Bretons, qui tenait notre étendard national à nos couleurs noires et blanches dans ses mains, tout en haut et à droite de l'amphithéâtre. **Je le vois encore, comme si c'était hier**. Il m'a posé une seule question :

« *Docteur Mélenec, nous voulons que vous fassiez connaître, et que vous exposiez **en public** votre position sur la Loire Atlantique et la ville de Nantes* ».

Je me souviens parfaitement des premières phrases de ma réponse :

« Mesdames et messieurs, **le département de Loire Atlantique est le département le plus cher à notre coeur.** Le Comté de Nantes fait partie de notre territoire national depuis le traité d'Angers, signé en 851, soit depuis près de douze siècles. Il nous a été arraché en 1941. Nous n'aurons de cesse qu'il nous soit rendu, et réintégré dans notre territoire national, car ce fut un vol, **une infamie. La Bretagne est chez elle à Nantes, la France y est en pays définitivement étranger, comme dans toute la Bretagne** ».

La salle a crépité sous les applaudissements. L'homme qui m'avait posé cette question, était venu pour contester, mais il fut aussitôt conquis par ma réponse, ferme et sans ambiguïté.

*Ouest-torche, Télé-crasse, mais où étiez vous donc, vous qui fûtes invités vous aussi ?*  
**Vous n'avez pas été témoin de cela, n'est-ce pas, mesdames et messieurs les députés et sénateurs ? Vous – ou vos prédécesseurs – aviez TOUS, SANS AUCUNE EXCEPTION, fait défection. Je n'en fus aucunement surpris : je connais le monde politique, vous en particulier, depuis ma dix-neuvième année, pour y avoir été introduit par le député de Quimper d'alors, Hervé NADER, qui voulait faire de moi son successeur à la députation, ce pourquoi certains vendraient leur père et leur mère – ce que j'ai refusé, ayant jugé ne pouvoir m'intégrer jamais dans cette sorte de milieu, même au prix des très gros avantages qu'on me fit miroiter, car je suis totalement insensible à des arguments vulgaires. J'évoque ces souvenirs avec une profonde tristesse et beaucoup d'émotion, plus encore de dégoût irrépressible.**

Les Bretons qui lisent ceci doivent être informés de toute la vérité.

En 2014, mesdames et messieurs les Députés et Sénateurs, dans l'affaire de Nantes et de la Loire Atlantique, vous avez fait mieux : *vous vous êtes roulés dans la boue.* Mais cette fois, toute la Bretagne a vu clair dans votre jeu : **la soupe, la soupe, toujours la soupe, rien que la soupe, telle est votre devise (2).**

La capacité d'auto-destruction des Bretons dépasse l'entendement. Le bon docteur qui signe la présente chronique n'en revient pas, et ne comprendra jamais que de pareils comportements puissent exister (3).

**Dr LOUIS MELENNEC, docteur en droit et en médecine, ex-consultant près le médiateur de la République française.**

Texte actualisé en septembre 2017.

@@  
@@@@@@@

(1) Je ne suis jamais allé jusqu'à éprouver des sentiments haineux, même à l'époque de ma grande colère lors de la découverte des horreurs commises pendant des siècles en Bretagne, et du crime d'avoir organisé l'effacement de ces horreurs dans les consciences, ce que Reynald Secher dénomme très judicieusement le crime de « mémoricide ». La France est légitime dans son existence, tout autant que la Bretagne. Nos intérêts sont antagonistes; mais nous avons aussi des intérêts communs. Dans cette phase de l'histoire, notre plus grand intérêt commun est la sauvegarde des valeurs de notre civilisation, menacées par des extrémismes religieux – ces extrémistes incluant les héritiers des marxistes, non encore jugés -, en totale contradiction avec l'humanisme de la philosophie d'existence de nos sociétés.

(2) En dépit de la vague dépressive qui a suivi le scandale public public provoqué par les interventions invraisemblables de Le Drian et de Ayrault dans le débat sur Nantes, en 2014, et surtout des motivations narcissiques de ces deux hommes, la violation insensée du droit des peuples, consacré par les Chartes et la législation internationales, le droit européen, **l'Identité bretonne ne s'est jamais si bien portée**, contrairement à ce qu'on a pu croire, au décours de cet épisode, décrite par un de nos correspondants de Quimper : « ***Nous étions furieux; nous avons vécu cette affaire comme une nouvelle punition*** ». Je lui ai dit que ces propos ne sont pas dignes d'un Breton, car *c'est maintenant, avec détermination, aux coupables d'être punis, très sévèrement encore*. Cette affaire lamentable ne sera pas oubliée, ses auteurs en supporteront le poids écrasant leur vie durant, après eux leurs descendants. Le sentiment national d'appartenance, comme dans tous les pays qui retrouvent leur identité – le Canada français, l'Ecosse, la Catalogne ...), ne peut qu'aller en s'accroissant, puisque c'est la loi du genre, jamais en défaut dans des cas aussi spectaculaires que celui de la Bretagne. Ces fautes politiques, juridiques, morales, font partie de celles que je dénonce dans mon étude sur l'évolution de l'institution de la responsabilité politique, qui devrait, dans des cas aussi graves, conduire l'institution judiciaire de la future Bretagne à s'en emparer. Le rôle des hommes politiques est de servir leur Pays, non de se caresser avec complaisance leur très modeste nombril.

(3) Michel Quéré, un ami, bon socialiste, en son temps, m'avait transmis cette phrase qu'il attribuait au docteur Carrer, psychiatre : « *Le mouvement breton est celui dans lequel il y a le plus de malades mentaux au mètre carré* ». Au cours d'une conversation ultérieure, il a tenu à rectifier : « *Docteur Mélenec, vous m'avez mal compris : je n'ai pas dit : « au mètre carré », mais : « au centimètre carré »*. En 2015, nouvelle interprétation d'un jeune patriote breton, insulté par ses propres compatriotes, dans un mail à moi adressé : « *Tout cela est inexact : il faut corriger : il faut comprendre : **au millimètre carré !*** »

**A méditer par ceux qui font tout échouer en Bretagne, par sottise et par jalousie.**

Mention spéciale pour les « experts » de Wikipédia, malhonnêtes et ignares.